

Programme 8 Congrès du CREUF – Mulhouse 15 et 16 Septembre 2016

DPC-REA

Prise en charge des défaillances viscérales

Référence OGDPC : 42251600001

https://www.monddpc.fr/index.php/ogdpc/fiche_programme/3226/103319

Objectif

Le pronostic vital et fonctionnel d'un patient admis en réanimation repose en grande partie sur la qualité de la prise en charge des défaillances viscérales, et cela quelle que soit la pathologie à l'origine de l'hospitalisation.

L'évaluation des défaillances vitales s'est enrichie récemment de nombreux outils diagnostiques et pronostiques. Enfin, sur le plan thérapeutique, de nombreuses modalités de prise en charge symptomatiques ont ces dernières années été testées.

L'objectif de ce programme de DPC est d'apporter ou d'actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge des patients avec défaillances viscérales aiguës en réanimation.

Organisation

- Organisme de DPC de Réanimation (DPC REA)

Responsable du Programme

- Commission scientifique et Pédagogique du DPC REA

Cibles Professionnelles

- Médecins réanimateurs
- Médecins anesthésistes-réanimateurs
- Médecins urgentistes
- Tout praticien ayant à prendre en charge des patients admis en réanimation, en unité de soins intensifs ou en unité de surveillance continue

Nombre de participants

- Non limité

Orientation DPC

- Réanimation et urgences vitales
- Prise en charge des défaillances viscérales
- Le patient en situation de détresse aiguë

Type de programme

- **Présentiel**
Formation présentielle et analyse des pratiques (tests de concordance de script : TCS) au cours du congrès
- **2 étapes** : Formation et TCS

Comment s'inscrire

au programme : « Prise en charge des défaillances viscérales » avec l'organisme DPC Réa ?

⇒ Médecin salarié:

Sur le site du 22^{ème} congrès du CREUF
<http://www.creuf2016.fr/>

- Je m'inscris au congrès (selon la grille tarifaire, maximum 250 euros)
- Je m'inscris et au supplément DPC (100 euros)
- Je remplis le bulletin d'inscription et je l'envoie à :
DPC-REA
48 avenue Claude Vellefaux
75010 Paris
ou à dpcanimation@gmail.com
- Je réalise les deux étapes du programme (la formation présentielle et la session « Comparons nos pratiques »)
- A l'issue du congrès, je reçois immédiatement mon attestation de DPC
- Je me fais rembourser auprès de mon établissement en présentant l'attestation de DPC

⇒ Médecin libéral:

- Je dois avoir un profil créé sur le site : www.mondpc.fr
- Via ce profil, je m'inscris au programme
- DPC-REA recevra automatiquement un mail de confirmation
- Je réalise les deux étapes du programme (la formation présentielle et la session « Comparons nos pratiques »)
- L'Organisme Gestionnaire du DPC paie le programme de DPC à DPC-REA.
- DPC REA m'envoie mon attestation de DPC
- Je remplis une évaluation en ligne sur mon espace www.mondpc.fr du DPC suivi afin de recevoir l'indemnisation de perte de revenus par l'OGDPC

Comment valider

le programme : « Prise en charge des défaillances viscérales » avec l'organisme DPC Réa ?

1^{ère} étape

Participer à deux sessions présentielles dispensées au cours du congrès CREUF 2016 qui se tiendra les 15 et 16 septembre 2016 à Mulhouse

Toutes les sessions présentielles **Médicales et Mixtes du congrès** vous permettront de valider cette étape de votre programme DPC (les sessions paramédicales ne sont pas validantes)

Pour consulter le programme : <http://www.creuf2016.fr/>

2^{ème} étape

Participer à la session d'auto-évaluation de vos pratiques dispensée au cours du congrès CREUF 2016.

La session d'auto-évaluation des pratiques sera également dispensée au cours du congrès CREUF 2016, **le vendredi 16 septembre de 12h00 à 13h30.**

Elle sera réalisée sous la forme de cas cliniques – QCM – Tests de Concordance de Scripts avec la participation des experts de la Commission Scientifique de l'Organisme de DPC-Réa

Vous recevrez immédiatement à l'issue de ces deux étapes votre attestation de validation.